

ASSEMBLEE  
VERSAMMLUNG

86<sup>e</sup> séance du 10 octobre 2020  
86. Sitzung vom 10. Oktober 2020

Projet 1 – Entwurf 1

*Présents :* 45 délégués                      *Excusés :* 10                      *Absents :* 5.  
*Amwesend:* 45 Delegierte                      *Entschuldigt:* 10                      *Abwesend:* 5.

*Se sont excusés / Haben sich entschuldigt:* M. Robert Eugster, Mme Eliane Quartenoud, Mme Véronique Laurencet-Esseiva, Mme Martha Baeriswyl-Kilchoer, M. Christophe Girard, M. René Jaquet, M. l'Abbé Adalric Jatsa, M. l'Abbé Alexis Morard, Herr Pfarrer Niklaus Kessler, Père Alain Voisard (démissionnaire).

*Absents / Abwesend:* M. Bernard Deschenaux, Mme Ida Rappo, M. Emmanuel Rey, M. Paul Salles, M. Daniel Werro.

*Preennent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil:* M. le Vicaire épiscopal Jean Glasson, M. Louis Both, Adjoint du Vicaire épiscopal, Frau Marianne Pohl-Henzen, Bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Patricia Panchaud, Administratrice, Mme Marina Achermann, juriste, Mme Nathalie Lehmann, secrétaire, Mme Nicole Python, secrétaire, M. Dominique Golliard, collaborateur, Frau Petra Perler, Kommunikationsverantwortliche, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Mme Corinna Timm, Interprète, M. Patrick Mayor, Président du Conseil exécutif, Mme Yvonne Stempfel, Vice-présidente du Conseil exécutif, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif, M. Gérald Telley, membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque.

*Invités / Gäste:* Mme Anne-Elisabeth Nobs, Conseillère synodale de l'Église évangélique réformée du Canton de Fribourg.

*Se sont excusés / Haben sich entschuldigt:* M. Christian Bussard, membre du Conseil exécutif, M. Claude Nordmann, le Représentant de la communauté israélite.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance – Prière
2. Communications du Président
3. Approbation du procès-verbal de la 85<sup>ème</sup> séance du 14 décembre 2019
4. Assermentation
  - a) Validation de l'élection complémentaire d'un délégué par la Commission des Affaires juridiques ;
  - b) Assermentation de M. Michel Ramuz, délégué des Mouvements
5. Informations du Conseil exécutif sur la période COVID
6. Groupe de travail sur les sorties d'églises
7. Groupe de travail sur le règlement des finances RFin

**Traktanden**

1. Eröffnung der Sitzung – Gebet
2. Mitteilungen des Präsidenten
3. Genehmigung des Protokolls der 85. Sitzung vom 14. Dezember 2019
4. Vereidigung
  - a) Validierung der Ergänzungswahl eines Delegierten durch die Kommission für Rechtsfragen;
  - b) Vereidigung von Herrn Michel Ramuz, Delegierter der anerkannten Bewegungen
5. Informationen des Exekutivrates zur aktuellen COVID-Pandemie
6. Arbeitsgruppe betreffend Kirchenaustritte

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Rapport du groupe de travail ;</li> <li>b) Élection d'une commission spéciale</li> <li>8. Comptes 2019 de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Rapport du Conseil exécutif ;</li> <li>b) Rapport de la Commission de gestion ;</li> <li>c) Entrée en matière ;</li> <li>d) Discussion centre de charges par centre de charges ;</li> <li>e) Projet d'arrêté du Conseil exécutif ;</li> <li>f) Discussion ;</li> <li>g) Approbation du projet d'arrêté</li> </ul> </li> <li>9. Un Service pastoral se présente : Service de la Formation et Bildung und Begleitung</li> <li>10. Divers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>7. Arbeitsgruppe betreffend das Reglement über die Finanzen RFin <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Bericht der Arbeitsgruppe;</li> <li>b) Wahl einer Spezialkommission</li> </ul> </li> <li>8. Rechnung 2019 der katholischen kirchlichen Körperschaft des Kantons Freiburg <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Bericht des Exekutivrates;</li> <li>b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;</li> <li>c) Eintretensdebatte;</li> <li>d) Besprechung Kostenstelle nach Kostenstelle;</li> <li>e) Beschlussentwurf des Exekutivrates;</li> <li>f) Diskussion;</li> <li>g) Genehmigung des Beschlussentwurfes</li> </ul> </li> <li>9. Eine Fachstelle stellt sich vor: Service de la Formation, sowie Bildung und Begleitung</li> <li>10. Verschiedenes</li> </ul> |
|--|---|

La séance est ouverte à 8.05 heures.

Die Sitzung wird um 8.05 Uhr eröffnet.

## 1. Ouverture de la séance – Prière

### 1. Eröffnung der Sitzung – Gebet

M. le Président. Messieurs les Vice-Présidents, Mesdames et Messieurs les délégués, sehr geehrte geschätzte Damen und Herren, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif, avec leur Président M. Patrick Mayor, Madame la Secrétaire de l'Assemblée et les autres personnes de l'administration qui assurent le bon fonctionnement de notre assemblée, je salue également les personnes chargées de l'information et l'interprète qui vous sera très utile ce matin. J'ai le très grand plaisir d'ouvrir cette 86<sup>ème</sup> Assemblée de la CEC. Ich freue mich sehr, die 86. Plenarversammlung der kKk eröffnen zu dürfen, auf die wir seit Wochen, ja seit Monaten gewartet haben.

Je salue parmi nous les représentants pastoraux, à savoir le Vicaire épiscopal Jean Glasson et son adjoint M. Louis Both, la Déléguée épiscopale pour la Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Marianne Pohl-Henzen, j'y reviendrai. Parmi les invités je salue tout spécialement Mme Elisabeth Nobs. Je ne sais pas si elle est déjà arrivée ? Elle est annoncée. Elle est conseillère synodale de l'Église évangélique réformée du Canton de Fribourg. Je crois qu'elle n'est pas encore là, mais elle s'est inscrite. Je la remercie d'ores et déjà pour sa présence. Voilà Mme Nobs, je vous salue.

Je vous communiquerai tout à l'heure, quand je la recevrai, la liste des excusés. Je ne l'ai pas encore reçue, parce que on voulait être sûr.

Je ne reviens pas aux conditions bien particulières qui nous ont contraints de renvoyer notre assemblée prévue le 6 juin. On y reviendra et vous connaissez tous les conditions et étiez informés assez tôt. Vous avez reçu l'invitation et les documents pour la présente séance dans le délai prescrit. Je pose la question : est-ce qu'il y a des remarques concernant l'ordre du jour ? Gibt es zur Tagesordnung Bemerkungen? Cela n'est pas le cas.

Je peux communiquer les excusés. Pour notre assemblée de la CEC, il y a le Président de la Commission des affaires juridiques, M. Robert Eugster qui est excusé à cause d'un évènement tragique dans sa famille. Se sont également excusé : M. Christophe Girard, M. René Jaquet, Mme Martha Baeriswyl-Kilchoer, elle est scrutatrice et remplacée par le suppléant, M. Aloïs Gilli, qui a dû changer de place aujourd'hui. Il est assis à la place de Mme Baeriswyl. Il y a des représentants des pastoraux : M. l'Abbé Adalric Jatsa, M. le curé Niklaus Kessler, le Père Alain Voisard, démissionnaire, j'y reviendrai, et Mme Eliane Quartenoud. Du Conseil exécutif est excusé, M. Christian Bussard. Dans les invités est excusé M. Claude Nordmann, représentant de la Communauté israélite du Canton de Fribourg. Voilà les excusés qui se sont annoncés.

Je viens de constater que l'ordre du jour est accepté et la séance est par conséquent officiellement ouverte.

Nous allons commencer, comme d'habitude, notre séance avec la prière. Je prie l'Assemblée de rester assise. Je donne la parole pour la prière en français à M. Michel Mettraux.

M. Michel Mettraux.

Extrait de la lecture du jour Lettre de St Paul apôtres aux GALATES.

*Avant la venue de la foi, nous étions gardés en captivité sous la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.*

*Ainsi donc, la loi a été notre surveillant, en attendant le Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.*

*Mais, après la venue de la foi, nous ne sommes plus soumis à ce surveillant.*

*Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus Christ.*

*Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.*

*Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ.*

*Et si vous appartenez au Christ, c'est donc que vous êtes la descendance d'Abraham ; selon la promesse, vous êtes héritiers.*

M. le Président. Merci bien Michel Mettraux. Pour la prière auf Deutsch, gebe ich das Wort an Bettina Gruber.

Frau Bettina Gruber.

Im Monat der Weltmission, habe ich mich von einem Gebet aus den Fidschi-Inseln inspirieren lassen.

*Als Vater und Mutter von Allem, bringt Gott das Leben hervor, wunderbar ist seine Schöpfung, reich und vielfältig.*

*Alles Erschaffene kommt aus Gottes Wort, sein liebevoller Gedanke steht an jedem Anfang.*

*Auch dich hat Gott ins Dasein gerufen, dir einen bestimmten Auftrag für dein Leben gegeben, den sonst niemand erfüllen wird. Nicht unnützig oder grundlos bist du ins Heute gestellt, sondern als Glied einer langen Kette, als Verbindung und Brücke zwischen Menschen und Generationen.*

*Dir hat Gott es anvertraut, sein Werk voranzubringen - Frieden zu mehren - der Wahrheit zu dienen, wo du stehst - sein Wort zu erfüllen durch dein Handeln.*

*Für diese Herausforderung für deine Entscheidungen heute und morgen segne dich der treue und liebende Gott.*

*Amen.*

M. le Président. Merci pour les deux prières. Nous sommes maintenant prêts à entamer notre travail. Je suis content de pouvoir le faire devant l'image de ma patrie préférée. Tout est bien organisé.

## 2. Communications du Président

### 2. Mitteilungen des Präsidenten

M. le Président. Concernant les communications du Président, j'en ai quatre.

La première concerne l'organisation de cette assemblée. Vu les restrictions en vigueur, nous avons dû trouver une autre salle pour tenir cette assemblée. C'était évident, parce que notre salle était trop petite. Le personnel de l'administration a tout fait pour que le déroulement puisse se faire dans les meilleures conditions. Vous avez vu, déjà à l'entrée, vous avez reçu toutes les indications. D'avance un très grand merci au personnel de l'administration pour ce grand travail. Je vous prie de respecter les règles en vigueur. Vous avez constaté que le port du masque est obligatoire, aussi dans la salle, sauf pour ceux qui parlent devant au micro et pour moi-même. Quand vous prenez la parole, les délégués, vous vous levez et un micro vous est apporté. Vous restez à la place, comme d'habitude. Nous avons évidemment prévu une pause-café. On verra un peu l'ordre du jour. Le café est servi au rez-de-chaussée, à la cafétéria. Vous gardez votre masque jusqu'à ce que vous êtes assis à table. Évidemment pour manger et boire, vous pouvez enlever le masque. Pour rentrer, vous avez tous vu que vous avez sur le badge un point rouge ou un point bleu. Ceux qui ont un point bleu, sortent et entrent de mon côté gauche. Et ceux qui ont un point rouge, le font de mon côté droit. Comme ça, les déplacements peuvent se faire correctement, en gardant les distances.

Au point 2 de mes communications, je dois malheureusement vous communiquer la démission d'un délégué, à savoir du Père Alain Voisard. On a reçu la lettre de démission ce mercredi seulement. Il est un des délégués des religieux. Il reste encore Sœur Emmanuelle Donzallaz comme déléguée des religieux. Nous allons faire en sorte de vous présenter un remplaçant pour le Père Voisard en décembre. Je suppose qu'il y aura encore une autre démission, celle de M. Bernard Deschenaux. Il n'est plus agent pastoral. Il ne s'est pas excusé, mais il n'est pas là, alors je suppose qu'il va encore démissionner. On verra.

Mon point suivant concerne la nomination de Mme Marianne Pohl-Henzen. Mgr Morerod a nommé Mme Marianne Pohl-Henzen Déléguée épiscopale pour la partie germanophone du Canton, c'est-à-dire pour la Bistumsregion Deutschfreiburg, dès le 1<sup>er</sup> août 2020, suite à la démission du Père Pascal. Cette nomination qui signifie qu'une fonction dirigeante au niveau du diocèse, est confiée à une femme. Elle

mérite d'être soulignée et nous sommes très heureux. Cette nomination a trouvé à l'extérieur du canton, même à l'étranger, plus d'écho que chez nous. C'était un peu surprenant. Espérons que ce pas de l'Évêché n'est qu'un premier pas. Nous souhaitons à la Déléguée épiscopale qui est membre de plein droit du Conseil épiscopal, je le souhaite du moins, le soutien des pastoraux, c'est-à-dire des prêtres et des laïcs de la Bistumsregion, et un accompagnement bienveillant. Bonne route et félicitations avec nos applaudissements.

Est-ce qu'on peut me communiquer le nombre de délégués présents ? Je le ferai après le point suivant.

### **3. Approbation du procès-verbal de la 85<sup>ème</sup> séance du 14 décembre 2019**

#### **3. Genehmigung des Protokolls der 85. Sitzung vom 14. Dezember 2019**

M. le Président. Est-ce qu'il y a des remarques concernant ce PV ? Ce n'est pas le cas. Alors ce PV est approuvé et je remercie beaucoup la personne qui a rédigé ce PV, Mme Béatrice Duvoisin, qui rédige les PV dans les délais prescrits, correctement dans les deux langues. C'est une grande aide. Un très grand merci.

En ce qui concerne la présence à cette assemblée de la CEC, 45 délégués sont présents. Cela veut dire que la majorité absolue est de 23. Il y a quand même pas mal d'absences. Merci à ceux qui sont présents.

### **4. Assermentation**

#### **4. Vereidigung**

a) **Validation de l'élection complémentaire d'un délégué par la Commission des Affaires juridiques ;**

a) **Validierung der Ergänzungswahl eines Delegierten durch die Kommission für Rechtsfragen;**

M. le Président. Je vous ai dit que le Président de la Commission des Affaires juridiques, M. Robert Eugster, est absent, à cause d'un événement tragique dans la famille, c'est-à-dire l'accident d'un de ces fils. M. Eugster m'a transmis le rapport de la Commission des Affaires juridiques, relatif à la vérification de l'élection d'un nouveau délégué et il m'a prié de lire son rapport ici.

En son nom je vous lis le rapport de la Commission :

« J'ai l'honneur et la joie de vous présenter le rapport de la Commission des Affaires juridiques qui a procédé selon l'Art. 19 let. a du Règlement de l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du Canton de Fribourg à la vérification de l'élection de M. Michel Ramuz, domicilié à Givisiez, représentant de la Communauté fribourgeoise de l'apostolat des laïcs (CFAL), en remplacement de Mme Petra Del Curto, démissionnaire.

La vérification s'est faite par voie épistolaire, sur la base des documents réglementaires mis à disposition par le secrétariat de la CEC, à savoir la lettre de démission du 18 janvier 2020 de Mme Del Curto et la communication du 3 décembre 2019 de Mme Nathalie Jaccoud, présidente de la CFAL, confirmant l'élection de M. Ramuz comme viennent-ensuite par l'assemblée de la CFAL, conformément à l'Art. 54 let. d du Statut ecclésiastique catholique et du Règlement interne de la CFAL, pour l'élection des délégués des mouvements francophones à l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique cantonale fribourgeoise du 1<sup>er</sup> juillet 2003. Cette élection ne suscite aucune remarque.

Par conséquent, la Commission des Affaires juridiques vous propose de valider l'élection de M. Michel Ramuz en lui souhaitant la chaleureuse bienvenue et beaucoup de satisfaction au sein de notre Assemblée.

Fribourg, le 5 octobre 2020

Au nom de la Commission des Affaires juridiques

Le Président  
Robert Eugster »

M. le Président. Est-ce qu'il y a des remarques concernant ce rapport ? Ce n'est pas le cas. Alors nous allons procéder tout de suite à l'assermentation de M. Ramuz.

**b) Assermentation de M. Michel Ramuz, délégué des Mouvements**

**b) Vereidigung von Herrn Michel Ramuz, Delegierter der anerkannten Bewegungen**

M. le Président. Je prie M. Ramuz de s'avancer jusque devant moi et je prie l'Assemblée de se lever.

Je vais maintenant lire la formule de serment. M. Ramuz, à l'appel de votre nom, vous direz la main droite levée : « je le jure » ou « je le promets ». La formule du serment : En présence de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je jure de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.

M. Michel Ramuz. « *Je le jure.* »

M. le Président. Merci bien et je vous félicite pour votre engagement et votre disponibilité. La cérémonie d'assermentation est terminée. Vous pouvez vous asseoir. Encore une petite communication à ce sujet. Avec la démission de Mme Del Curto, il y a aussi un membre de la Commission de gestion à remplacer. À la présidence, nous avons décidé de ne rien faire pour le moment et de faire en sorte qu'à la prochaine assemblée du mois de décembre nous puissions vous présenter un remplacement. Il serait bien qu'au sein des délégués pastoraux il y ait une proposition, car Mme Del Curto n'était pas déléguée d'une paroisse, mais déléguée des Mouvements.

## 5. Informations du Conseil exécutif sur la période COVID

### 5. Informationen des Exekutivrates zur aktuellen COVID-Pandemie

M. le Président. Je donne la parole à M. Patrick Mayor.

M. Patrick Mayor. M. le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, juste quelques mots pour vous informer que pendant cette période en peu compliquée du COVID, le Conseil exécutif a tenu différentes séances à distance, d'autres séances en présentiel, pour essayer de répondre à tous les besoins urgents des paroisses. Il y a eu pas mal de demandes de dérogation, de déplacement d'assemblée, etc.

Notre administration a mis en place un plan en phases, en fonction du danger de l'épidémie. On a travaillé pendant une période, quand c'était le pic de l'épidémie, avec une seule personne qui passait par jour au bureau. Tout le monde pouvait travailler à domicile. L'informatique avait été mis en place déjà quelques temps à l'avance pour ce faire.

Pour ceux qui sont directement impliqués dans les paroisses, vous avez vu qu'on a pu s'arranger avec les services de l'État pour pouvoir distribuer du désinfectant et des masques. On a livré 4'500 litres de désinfectant et 40'000 masques. Juste pour que vous voyiez un peu le volume. Il est toujours possible d'en commander à notre secrétariat. Voilà quelques mots juste pour vous dire que dans cette situation particulière, le Conseil exécutif et l'administration ont essayé de continuer à rester au front pour assurer le service ; en grande partie c'était les salaires de nos employés ou des employés des Vicariats. Merci.

M. le Président. Merci M. Mayor pour ce bref rapport. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques à ce sujet ? Cela ne semble pas être le cas.

Vous permettez que je fasse moi-même quelques remarques ? Vous savez tous que nous vivons une période encore jamais vue. Il faut bien en être conscient. Mais je constate qu'aux différents niveaux de notre église locale, on a très bien réagi. Je remercie le Conseil exécutif pour ses démarches et de ses actions en soutien des paroisses, mais aussi en soutien aux personnes dans le besoin. Il faut bien relever, à mon avis, le Conseil exécutif a extrêmement bien réagi. Je constate aussi qu'au niveau pastoral, beaucoup de personnes ont fait preuve d'initiative, voire d'ingéniosité. Avec plusieurs démarches, on est allé à la rencontre des fidèles. Il fallait bien trouver d'autres chemins.

Pour moi il y a quand même un petit bémol important. Pendant le lock-down et même après, les aumôniers ont été empêchés d'aller dans les hôpitaux et les EMS, sauf en cas d'urgence, si je suis bien informé. Beaucoup de personnes en ont souffert. En même temps qu'il a fallu soigner le corps, elles auraient eu besoin de soigner l'âme, d'être soutenues spirituellement. J'ai eu beaucoup de remarques et de questions des

personnes concernées. Je regrette un peu que l'on ne s'est pas plus battu pour ces personnes. Encore une fois, un grand merci pour tout l'engagement qui continue et qui n'est pas fini. Nous ne savons pas quand.

Plus de remarques ? Je prie les personnes qui parlent de se lever. Ceux qui parlent peuvent vite descendre le masque.

M. Maurice Seydoux. M. le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers délégués, aujourd'hui c'est pour moi un honneur de représenter le groupe des délégués des unités pastorales de la Sarine et des Mouvements du Grand Fribourg. C'est ma première intervention et elle concerne ce point du tractanda concernant le COVID. Nous apprécions l'excellente décision du Vicariat épiscopal pour l'envoi de cette lettre et nous sommes conscients de la difficulté de la mise en application pour les prêtres, surtout lorsque la distanciation sociale peut être garantie. N'aurait-il pas fallu, ne pas donner cette possibilité et imposer le port du masque dans n'importe quel cas. Dès le moment où on affiche sur la porte de l'église « masque obligatoire », cela devient incompréhensible pour les fidèles. D'autre part, plusieurs paroisses ont déjà remarqué que certains officiants ne respectent pas toujours correctement les consignes. D'où la difficulté ensuite d'être cohérent avec les personnes présentes. Également dans le texte émis par le Vicariat, il n'y a aucune allusion pour la diaconie, p.ex. l'aide des paroisses à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul pour l'aide d'urgence. On trouve ces montants dans « Aides et partages » des budgets des paroisses. Nous pensons que dans ces temps difficiles, pour certaines personnes, un message retentirait comme un véritable soutien de l'Église. Merci.

M. le Président. Merci bien M. Seydoux. Nous prenons acte de ces remarques du groupe Sarine-Fribourg. Est-ce que quelqu'un veut répondre ? M. l'Abbé Jean Glasson.

M. le Vicaire Jean Glasson. Je remercie M. Seydoux pour son intervention et ses remarques judicieuses, effectivement. C'est vrai que la situation, comme le président l'a relevé, est très particulière. Il a fallu aussi réagir au coup par coup, en fonction des décisions de l'État et voir aussi dans quelle mesure elles impactaient les décisions au niveau des paroisses. Et là je dois faire valoir le fait que les conseils de paroisse et les équipes pastorales ont vraiment magnifiquement cherché toutes les solutions possibles pour, à la fois respecter les normes qui étaient promulguées par l'État, mais aussi pour, dans toute la mesure du possible, essayer d'accueillir les fidèles et de pouvoir vivre les célébrations.

Je n'aimerais pas prendre trop de temps, mais juste aussi rebondir sur la remarque de notre Président qui est tout à fait juste. C'était pour nous un choc, la réaction des hôpitaux et EMS de dire que les aumôniers ne pouvaient plus intervenir de manière régulière dans les institutions. Donc c'est vrai qu'au moment de la crise, c'était très difficile d'intervenir en force, parce que les institutions étaient déjà vraiment chamboulées, bouleversées pour la mise en œuvre sanitaire déjà dans ces institutions. Dès le moment où nous avons eu la possibilité de le faire, nous sommes intervenus et nous continuons de le faire auprès des EMS et des hôpitaux pour que cette situation ne se retrouve pas à l'avenir et que les aumôniers puissent intervenir de façon régulière en cas de crise. Déjà avant l'été, on a eu cette discussion qui semble porter du fruit maintenant, dans la situation actuelle.

Par rapport aux normes que vous citez, c'est vrai qu'il y a eu la décision par rapport aux enterrements qui a été prise de manière un peu trop unilatérale, à mon sens, par la cellule de crise et par les pompes funèbres. Et donc d'interdire le fait de publier les dates et les jours de funérailles, c'était pour éviter qu'il y ait trop de monde. Et donc on a repris aussi cette discussion qui a permis d'aller dans le sens, dès le moment où les commerces imposaient le masque, de dire pour les funérailles nous demandons le port du masque, de sorte de devoir personne renvoyer. Dès le moment où il y avait cette obligation pour les funérailles, la question avec les doyens est venue sur la table. Mais est-ce que ça a du sens d'entrer aussi dans cette dynamique-là pour les célébrations habituelles ? Car pour beaucoup d'églises il y avait des problèmes quand il y avait des messes de trentième et des messes d'anniversaire ou tout à coup l'église était trop petite dans sa capacité. Et donc nous avons pensé qu'il serait plus facile de dire, c'est le masque obligatoire dans les célébrations, comme ça tout le monde prend l'habitude de venir avec le masque et le cas échéant, avec du bon sens, dans les messes de semaines où il y a 15 personnes dans une église de 400 places et que les distances sont possibles, de donner la possibilité de retirer le masque, pour ceux qui le souhaitent. Plus facile que de dire, c'est la distance sociale, et mince, il y a trop de monde, mettez un masque et on remplit l'église quand même. C'est pour ça qu'on est allés dans ce sens-là. Alors je pense que pour l'application, il faut aller aussi dans une application stricte, claire, mais toujours aussi avec le bon sens des situations particulières.

Un dernier point, extrêmement important, l'église est attendue là, pour la diaconie et la solidarité. Ce que j'ai constaté et c'est peut-être aussi pour ça que je ne l'ai pas rappelé, mais peut-être ça vaudrait la peine de le rappeler. C'est que dans les paroisses il y a eu ce mouvement de solidarité, de diaconie, les Conférences

de Saint-Vincent-de-Paul, Caritas, enfin nos institutions ont vraiment renforcé leur présence et leur action. Et énormément de paroisses, je le sais, ont renforcé aussi leur financement des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et de la diaconie. Donc là il y a eu un mouvement magnifique, mais qu'il faudrait peut-être davantage relever, j'en suis conscient. Merci.

M. le Président. Merci M. le Vicaire pour ces compléments. Encore d'autres interventions à ce sujet ? Ce n'est pas le cas.

## **6. Groupe de travail sur les sorties d'églises**

### **6. Arbeitsgruppe betreffend Kirchnaustritte**

M. le Président. Je donne la parole à M. Boschung.

M. Bruno Boschung. Sehr geehrter Herr Präsident, Mesdames et Messieurs les délégués, je remplace aujourd'hui à cette place M. Christian Bussard. Il est le Président de cette commission, mais comme vous l'avez entendu il a dû s'excuser pour aujourd'hui, suite à un petit accident. On espère qu'il va bien ? Je pense que c'est en bonne voie.

Depuis le 2 décembre dernier, date à laquelle le Conseil exécutif vous communiquait le résultat des travaux de la commission consultative, les travaux n'ont pas avancé aussi vite que possible, mais par contre, aussi lentement que nous imposaient les mesures de restrictions dues à la pandémie et les dossiers, on ne peut plus délicats et sensibles, qui ont été légion durant ce premier semestre 2020.

On travaillait dans la commission, juste pour mémoire, je suis aussi membre de la commission. Je suis le seul « Deutschsprachiger » là-dedans. Hier vielleicht ein kleiner Aufruf. Ich habe das kürzlich schon getan an der Vorstandssitzung der Deutschfreiburger Pfarreien. Die Arbeitsgruppe ist ja immer noch an der Arbeit. Und wenn vielleicht jetzt nachträglich noch jemand aus dem deutschsprachigen Bereich dazukommen könnte, wäre das sehr ideal. Ich habe gehört, dass allenfalls jemand interessiert wäre. Alors pour vous mettre en souvenir, sur quels axes de réflexions la commission travaillait, pour effectivement s'approcher de ce thème qui nous préoccupe malheureusement toujours :

Sur le 1er axe des réflexions de la commission, "écouter et comprendre", le Conseil exécutif a fait une projection des coûts de fonctionnement d'une professionnalisation de l'engagement des préposés aux sorties d'Église par UP ou par grandes paroisses. Le montant articulé dépassait allégrement la barre des CHF 250'000 par année, sans compter les frais de formation, respectivement les frais du fonctionnement administratif pour le suivi des dossiers et des procédures.

En regard de cela et en se basant sur les discussions lors des séances de la commission, le Conseil exécutif a décidé de ne pas poursuivre la démarche pour la professionnalisation du préposé. La responsabilité du suivi des sorties d'Église restera en mains des paroisses ou des UP qui se chargeront de nommer à l'interne un ou des préposés à même de remplir cette mission. Par contre, le Conseil exécutif, en collaboration avec les Vicariats, a prévu d'élaborer un cahier des charges et mettra en place des ateliers de formation qui seront orientés sur la communication, la compréhension de l'évangile et la gestion d'une paroisse.

Kurz auf Deutsch. In diesem Bereich war einmal geplant, in Richtung einer Professionalisierung dieser Delegierten in den Seelsorgeeinheiten oder Pfarreien zu gehen. Das mussten wir aber dann aus Kostengründen wirklich zur Seite stellen. CHF 250'000 pro Jahr hat man etwa berechnet, ohne Ausbildungskosten. Wir sind jetzt einfach auf der Linie geblieben, es bleibt wirklich jetzt in der Verantwortung der Pfarreien und der Seelsorgeeinheiten, dort diese Leute zu haben. Wir stellen zur Verfügung ein Ausbildungsprogramm und die Erarbeitung eines Pflichtenheftes.

Pour le 2ème axe "Améliorer la communication", le Conseil exécutif, les Vicariats et l'administration de la Corporation travaillent sur la refonte complète du site Internet de la Corporation. La communication devrait s'améliorer et présenter un visage rayonnant de notre Église, en présentant les missions, les travaux et les actions.

Im Bereich der Kommunikation, geht es darum, in erster Linie jetzt einmal unsere Homepage zu verbessern. Die ist nicht wirklich sehr einladend im Moment. Das ist jetzt in Arbeit. Ich möchte an dieser Stelle etwas erwähnen. J'aimerais relever à cette occasion-là que dans les Deutschfreiburger Pfarreien un petit projet s'est mis en route, juste pour les paroisses alémaniques, sous l'initiative d'elles-mêmes, de poursuivre un petit

projet de communication, peut-être même de promotion pour améliorer aussi un peu la situation, le visage de l'Église vis-à-vis de l'extérieur. Aussi toujours avec le but d'éviter le plus possible les sorties d'Église. Diese Arbeitsgruppe hat schon einmal getagt. Ich konnte leider selber nicht dabei sein. Aber ich habe die Resultate gesehen. Sie sind sehr interessant. Es ist noch nichts entschieden, in welche Richtung es gehen soll. Aber es hat sehr interessante Aspekte dort. Das wird zu 100 % selber von den Deutschfreiburger Pfarreien finanziert. C'est financé à 100 % par les paroisses du Deutschfreiburg.

Le 3ème axe "Aspect financier – perception d'une taxe ou émoluments" pour des prestations fournies à des personnes qui sont sorties de l'Église (sortie totale ou de la Corporation), cet aspect n'a pas encore été formellement abordé. La contribution volontaire à une œuvre sociale de type "St-Laurent" ou une autre n'est pas la panacée et ne fonctionne pas tellement. Le Conseil exécutif partage le souci des paroisses qui sont confrontées à cette disparité de traitement entre les paroissiens payant les impôts et les autres, qui reçoivent le même service sans payer leur dû. Nous n'avons pas encore la solution miracle à proposer aux paroisses, mais nous y réfléchissons sérieusement et reviendrons dès que possible avec une proposition. Mais pour l'heure, les recommandations proposées aux paroisses sont toujours d'actualité et nous souhaitons qu'au sein d'une UP, toutes les paroisses pratiquent un barème identique. Cela facilitera la tâche du curé modérateur et du secrétariat interparoissial.

Zu diesem Thema der Geltendmachung von gewissen Taxen und Abgaben für Leute, die etwas in Anspruch nehmen, aber aus der Kirche ausgetreten sind, gibt es ja immer wieder grosse Diskussionen, was wendet man jetzt an. Und hier sind wir daran, auch in der Arbeitsgruppe, zu versuchen eine gewisse Einheit zu bringen, weil es wird heute sehr unterschiedlich gehandhabt und das ist gegen aussen immer ein bisschen ein schlechtes Bild. Irgendwo zahlt man etwas, am anderen Ort zahlt man nichts, am einen Ort zahlt man viel, am anderen Ort zahlt man weniger. Es gilt zu versuchen, mindestens innerhalb einer Seelsorgeeinheit eine gewisse einheitliche Lösung haben kann.

Ich möchte im Namen des Exekutivrates allen Mitgliedern dieser Arbeitsgruppe der Kommission ganz herzlich danken für Ihr Engagement. Wir werden dann wiederkommen, wenn es soweit ist. Le Conseil exécutif remercie les membres de la commission consultative pour leur engagement.

À vous tous, je vous souhaite peu de sorties d'Église dans vos paroisses, mais malheureusement c'est aussi un fait de société, mais il ne faut pas juste le prendre comme ça, il faut essayer de faire quelque chose contre. Merci beaucoup de votre attention.

M. le Président. Merci M. Boschung pour ce rapport. Est-ce qu'il y a une question ou une remarque à ce sujet ?

Mme Yvette Haymoz. Die Kirchengaustritte beschäftigen uns seit Jahren. Ich stelle fest, dass man jetzt in der Arbeitsgruppe diverse Massnahmen ergreifen will, stelle mir aber auch die Frage: Hat man jetzt eine Analyse gemacht von den Kirchengaustritten, die passiert sind? Eine Analyse z.B. betreffend das Alter, Frauen, Männer, Familien, seit wann in der Pfarrei? Das ist eine erste Frage, diese Analyse.

Dann die zweite: Hat man sich auch die Überlegung gemacht, ob man einen Fragebogen erstellt und diesen Leuten zustellt, wo man anonym beantworten kann, warum trete ich aus? Weil die meisten schreiben ganz salopp: ich will keine Kontaktaufnahme, ich trete aus usw. Aber den Grund kennen wir gar nicht. Vielleicht könnten wir mit einem anonymen Fragebogen mehr Informationen erhalten. Weil erst dann können wir gezielt Kirchengaustritte vermindern, vielleicht nicht, dass es keine mehr gibt. Diese zwei Punkte würde ich anregen.

M. le Président. Merci à Mme Haymoz. Est-ce qu'il y a d'autres questions à ce sujet ? Ce n'est pas le cas. Alors je donne à M. Boschung la possibilité de répondre aux deux questions.

M. Bruno Boschung. Ich danke Frau Haymoz für diese natürlich sehr pertinenten Fragen. Wir müssen leider auch feststellen, dass wir gerade heute nicht in der Lage sind, ein gewisses Gesamtbild zu haben, wo genau und wieso diese Kirchengaustritte passieren. Weil wir eben schlicht und einfach keine Datenbasis oder keine Informationen dazu haben. Weil eben genau in vielen oder in den meisten oder in allen Pfarreien es sehr unterschiedlich gehandhabt wird. Es gibt auch keine Protokolle z.B. von Gesprächen, die gemacht wurden im Nachgang, wo man diese Fragen genau stellen kann mit diesem Fragebogen. Das ist genau ein bisschen ein Problem, das wir hier auch angehen möchten, im Rahmen der Schulung und der Vorbereitung dieser Delegierten für die Kirchengaustritte.



Pour ce préposé, il s'agit justement d'ajouter un élément pour avoir à la fin de cet entretien, qui sera fait avec celui qui veut sortir de l'Église, d'avoir un peu les raisons.

Wir wissen, diese Argumente oder diese Begründungen sind sehr vielfältig. Bei den einen geht es nur ums Geld, weil sie Geld sparen wollen und die Steuern nicht bezahlen. Bei den anderen gibt es aber auch viele, die mit der Kirche nicht zufrieden sind. Das müssen wir auch sagen. Und eben diese Gründe zusammenzufassen, wird auch ein Bestandteil sein der weiteren Arbeit in der Arbeitsgruppe, wenn wir auch im Rahmen der Schulung dieser Leute das dann anschauen. Aber der Hinweis ist sehr wichtig und richtig.

M. le Président. Merci M. Boschung. Nous savions dès le début que ça n'irait pas tellement vite. C'est beaucoup plus compliqué qu'on ne le pense. Je souhaite à ce groupe de travail bon vent. Nous sommes devant un problème difficile. Vivre la foi et donner l'exemple.

## 7. Groupe de travail sur le règlement des finances RFin

### 7. Arbeitsgruppe betreffend das Reglement über die Finanzen RFin

- a) **Rapport du groupe de travail ;**
- a) **Bericht der Arbeitsgruppe;**

M. le Président. Je donne la parole à M. Telley.

M. Gérald Telley. Madame la Déléguée épiscopale, M. le Vicaire, M. le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est avec plaisir que je vous présente, ce que je pourrais presque dire, le serpent de mer du Règlement des finances qui a démarré le 10 décembre 2016, suite à une motion déposée par Mme Haymoz. En 2017, la motion a été retirée. Un groupe de travail a été constitué à ce moment-là avec des délégués de l'Assemblée et des membres du personnel pour travailler ce sujet. Et les participants ont notamment discuté de la base juridique sur laquelle se fonde les différents comptes et postes budgétaires, des conséquences d'une fusion des deux caisses et de la nécessité d'un règlement financier global.

Vers la fin de la législature 2013-2018, il a été décidé de conserver les deux caisses, mais de travailler avec une seule assemblée. Au début de la nouvelle législature 2018-2023, le Conseil exécutif a organisé un nouveau groupe de travail qui a développé de nouvelles idées et de nouvelles visions. Le nouveau groupe de travail se prononce en faveur d'une caisse unique avec des délimitations possibles entre les différents postes budgétaires. Il ne doit y avoir qu'une seule assemblée qui puisse voter sur tous les comptes. Cette variante entraînera également de nombreuses adaptations des différentes bases juridiques. Pour les prochaines étapes, ce projet nécessite des connaissances spécialisées, un travail fondamental au niveau juridique ainsi qu'une compréhension pluridisciplinaire du sujet dans son ensemble. Il est nécessaire de savoir quelle variante peut être mise en œuvre en termes comptable et juridique. D'autre part, cela nécessite des juristes et des experts comptables disposant de connaissances spécialisées appropriées et d'autre part un investissement conséquent.

Sur cette base, le Conseil exécutif propose de créer une commission spéciale, chargée d'élaborer un projet de Règlement des finances.

M. le Président. Merci bien M. Telley. Est-ce qu'il y a une question à ce sujet ? Frau Haymoz.

Mme Yvette Haymoz. Sehr geehrter Herr Präsident, als Mitglied der Arbeitsgruppe und Verfasserin der Motion unterstütze ich den Vorschlag des Exekutivrates. Aufgrund der Formulierung des Vorschlages ist jedoch nicht klar, ob diese Spezialkommission nur das Finanzreglement vorbereitet oder aber auch die verschiedenen erforderlichen Anpassungen der anderen Reglemente erarbeitet. Z.B. bedingt die Zusammenführung der Kassen verschiedene Änderungen in anderen Reglementen. Wir haben auch festgestellt, dass sich Reglemente widersprechen und meine Frage ist jetzt: Bearbeitet die Spezialkommission auch die anderen Reglemente? Das müsste von mir aus gesehen dann auch so formuliert sein und der Auftrag von der Versammlung an die Spezialkommission das klar beinhalten. Danke.

M. le Président. Merci bien Mme Haymoz. M. Telley a la parole.

M. Gérald Telley. C'est évident, il me semble, qu'on ne peut pas simplement faire un nouveau Règlement des finances. On doit aussi adapter les bases juridiques. C'est pour ça que dans notre rapport du Conseil exécutif il est dit qu'on doit s'entourer aussi de juristes et de spécialistes comptables afin que, en se mettant ensemble, on adapte les différents règlements nécessaires et qu'on puisse composer un Règlement des

finances qui tiennent la route. Et tout cela en réunissant les deux caisses et les deux assemblées afin de simplifier le travail. Je ne vous cache pas que quand j'ai démarré mon activité de Délégué au Conseil exécutif au début de l'année passée et que j'ai vu la situation et qu'on m'apprend que certains agents pastoraux reçoivent deux fiches de salaire parce qu'ils sont dans la Caisse des ministères et dans la Corporation, c'est tellement compliqué... tout est très compliqué. Donc on doit simplifier, mais pour simplifier on devra revoir aussi les règlements. Donc on a besoin de juristes, on devra revoir le plan comptable et là on a besoin de comptables. On est tout à fait conscients que ça va être un très, très gros travail. Merci.

M. le Président. Merci M. Telley pour ces compléments. À mon avis, il est clair que cette commission n'aura pas seulement le travail d'élaborer un règlement, mais de proposer les conséquences pour les autres règlements.

À ce sujet, j'ai une information personnelle. Notre Évêque nous a envoyé, déjà en 2016, une lettre en nous suggérant de simplifier un peu nos structures. Indépendamment du travail de ce groupe de travail, j'avais l'intention de déposer une motion qui demande la dissolution de l'assemblée de la CMP, pour simplifier nos structures. Je constate maintenant que le travail de ce groupe de travail va exactement dans cette direction. Vous avez pris connaissance du rapport de M. Telley qui dit que le groupe de travail est en faveur d'une caisse unique. Après il dit qu'il doit y avoir qu'une seule assemblée. Alors c'est justement dans cette direction que je voulais aller. Parce que cette assemblée concerne, pour vous informer, les Art. 40 et 41 de notre Statut. J'ai aussi constaté que dans le rapport de la Commission de gestion on va un peu dans le même sens. On soutient l'idée. Alors j'ai décidé pour le moment de ne pas déposer cette motion. Mais je vous préviens que si la commission ne va pas dans cette direction, je reviendrai. Mais je ne veux pas compliquer parce que s'il y a une motion, le Conseil exécutif doit s'en occuper. Il doit faire une proposition à l'Assemblée pour la prise en considération et ainsi de suite. Je veux éviter ce travail supplémentaire, si on va déjà dans cette direction. À mon avis, simplifions un peu.

Vous avez entendu M. Telley qui dit que la commission est de l'avis qu'il faut, pour élaborer ce Règlement, créer une commission spéciale. Je vous rappelle que le Règlement d'organisation de notre assemblée dit précisément que les projets qui sont soumis à l'Assemblée, sont en général préparés par une commission spéciale. Notre Règlement d'organisation nous donne l'obligation de créer une commission spéciale. Il est bien clair, sur la base des questions de Mme Haymoz, que cette commission devra peut-être travailler avec des sous-commissions ou donner un mandat à quelqu'un d'autre. C'est très compliqué. Mais notre règlement nous impose maintenant de continuer en créant une commission spéciale.

**b) Élection d'une commission spéciale**  
**b) Wahl einer Spezialkommission**

M. le Président. J'ai pris un peu de contacts. Il a été suggéré aux décanats/cercles qui ont préparé cette séance de proposer des candidats et on a déjà toute une liste de candidats. Je peux vous dire, avant de projeter cette liste de candidats, que j'ai contacté M. Matthieu Canevascini, Vice-président, qui est d'accord de présider cette commission. Est-ce qu'il y a d'autres propositions pour la présidence de la commission ? Ce n'est pas le cas. Je prie Matthieu de se présenter brièvement, de donner sa motivation de prendre un travail quand même assez conséquent.

M. Matthieu Canevascini. M. le Président, merci pour la parole. Chers collègues, alors pour me présenter brièvement. Je m'appelle Matthieu Canevascini. Je suis délégué de l'Évêque dans notre Assemblée depuis quelques années maintenant. J'habite à Fribourg, paroisse St-Maurice. Je travaille comme avocat à Morat, dans le civil bien sûr. Maintenant ma motivation pour prendre la présidence de la commission, je dirais que vous avez entendu les directives de Walter. Et donc quand Walter donne une directive, il faut la suivre. Blague à part, c'est évidemment un travail qui est très intéressant, sans doute très technique. Peut-être un peu rébarbatif à première vue, par opposition à la pastorale qui nous occupe, mais qui est aussi un travail très utile puisque ça permettra à nos assemblées, si on peut le dire encore, de mieux fonctionner, de passer moins de temps dans l'administration, d'avoir un système beaucoup plus fluide, aussi plus visible pour l'ensemble des personnes qui doivent l'appliquer. Donc c'est un travail qui est enthousiasmant et, au-delà des ordres de Walter, c'est avec beaucoup de plaisir que je me mets à disposition pour cette présidence. Je vous remercie pour votre attention.

M. le Président. Merci bien Matthieu. Est-ce que quelqu'un a une question à lui poser ? Ce n'est pas le cas. Je vous dis le procédé. Nous allons maintenant procéder à l'élection du président et pendant le dépouillement

des bulletins d'élection du président, nous allons vous présenter les membres de la commission. Chaque membre pourra se présenter lui-même, comme ça on va gagner un peu de temps. Je vous prie de remplir le bulletin d'élection vert. Vous voyez le nom du candidat qui s'affiche. Je prie les scrutateurs de récolter les bulletins de vote.

Je prie les scrutateurs de procéder au dépouillement et, entre-temps, nous nous occupons des candidats pour cette commission.

Merci de bien vouloir afficher la liste des candidats qui m'ont été annoncés pour le moment. Vous voyez que nous avons 9 candidat(e)s. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? D'après le Règlement, dans la commission spéciale, il peut y avoir entre 6 et 14 membres. Nous sommes presque au milieu. Alors s'il n'y a pas de questions, je propose que chaque membre de cette commission se présente lui-même, d'une façon assez brève. D'abord M. Broccard.

M. Eric Broccard. Mon nom est Eric Broccard. Je suis délégué de l'UP 15, Notre-Dame de Compassion. Je suis responsable des finances à la Direction de l'Économie de l'État de Fribourg.

Mme Yvette Haymoz. Mein Name Yvette Haymoz. Ich vertrete den Wahlkreis 19, d.h. Dündingen-Bösingen. Ich bin seit 2013 Pfarreipräsidentin in Dündingen und Delegierte. Ich habe langjährige Erfahrung im Bankwesen und in der Revision.

M. Jean-Pierre Jaquet. Jean-Pierre Jaquet, de l'UP 8, Sainte-Trinité, Grolley-Belfaux-Courtion. Après avoir fait 17 ans au Conseil de paroisse de Grolley en tant que Vice-président et Responsable des finances, j'ai rejoint cette noble assemblée comme délégué de mon UP. Comme vous le savez, je suis Président de la Commission de gestion.

Mme Bettina Gruber. Bettina Gruber. Ich arbeite als Pastoralassistentin in der Stadt Freiburg und Umgebung für die Deutschsprachigen, bin somit Pastoraldelegierte. Ich arbeite aber auch noch in der Fachstelle Kirchenmusik, kenne daher auch die Arbeit der Fachstellen. Comme co-présidente de la Commission du personnel, je représente aussi les agents pastoraux laïcs de la partie francophone et je les connais partiellement assez bien et on est en contact régulier avec le Vicariat francophone, donc j'ai un peu une vue globale du côté de ce qui est des agents pastoraux.

M. Michel Mettraux. Michel Mettraux, délégué de la partie fribourgeoise de l'UP intercantonale St-Pierres-Roches, soit Ursy-Rue-Promasens-Chapelle. Je suis membre de la commission de gestion. Je suis toujours intéressé à ce groupe finances, où on était intervenu avec Yvette Haymoz au moment de la création de cette commission.

Mme Valentine Murith. Valentine Murith. Je suis du Conseil de paroisse St-Nicolas/St-Paul. Je suis rentrée en 1996 en étant secrétaire. J'ai donc gravi les échelons. Je ne suis ni une spécialiste du droit, ni une spécialiste des finances, mais j'ai aussi été interpellée par notre président qui vaut comme ordre de marche. Et avec ma réputation de râleuse professionnelle et de non-spécialiste, je pense que je peux peut-être poser les questions qui ne sont justement pas spécialistes et qui peuvent compléter la réflexion.

M. Maurice Seydoux. M. le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues, mon nom est Maurice Seydoux. Je suis marié et père de deux filles. J'habite à Ecuwillens, dans la commune de Hauterive. Je suis membre du Conseil de paroisse d'Ecuwillens depuis 18 ans et Président de celle-ci voilà 8 ans déjà. Également membre de l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique cantonale depuis 13 ans. Actuellement, je fais partie des deux commissions spéciales, une pour les sorties d'Église et celle qui règle les cas d'incompatibilités au sein d'un exécutif. J'ai aussi fait partie de la Commission de gestion pendant une législature et ce travail au sein de cette commission m'a vraiment aidé à comprendre les rouages de notre grand livre des comptes. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de me présenter à l'élection de cette commission spéciale sur le Règlement des finances de notre Corporation. Je pense très sincèrement que mes expériences dans un exécutif paroissial peuvent être une source d'information importante dans le cadre de cet immense travail qui va nous occuper quelques années. Je vous remercie pour votre attention.

M. Arnold Schöpfer. Arnold Schöpfer. Ich bin Delegierter der Seelsorgeeinheit Sense-Mitte. Bin seit 2006 Präsident der Pfarrei St. Antoni und auch Präsident der Vereinigung der Pfarreien Deutschfreiburg. Ich bin in dieser Legislatur als Delegierter und war auch einmal Präsident der Versammlung. Ich würde mich auch einsetzen zum Wohle der pastoralen Seite, aber auch vor allem für die Pfarreien, damit wir dort eine gute Lösung finden für die Zukunft mit diesem Reglement.

Mme Cécile Thiémard. Cécile Thiémard, je suis mariée. J'ai deux enfants adultes. J'habite la ville de Fribourg. Ma profession c'est économiste. J'ai fait 16 ans au Conseil de paroisse de l'UP St-Joseph ici à St-Pierre à

Fribourg et je reconnais toute l'importance des finances et de la gestion de la Corporation. C'est pour ça que je me présente. Merci.

M. le Président. Merci Mme Thiémond. Les 9 personnes qui m'ont été annoncées se sont présentées. Je pose encore une fois la question. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Vous avez constaté que les représentants des Vicariats et le Conseil exécutif ne sont pas formellement membres, avec voix délibérative, mais je crois que la Commission ne pourra pas se passer de les associer, d'une façon ou d'une autre. Nous allons procéder à l'élection de ces membres. Je vous prie de remplir le bulletin d'élection. Pendant que vous remplissez le bulletin d'élection, je vous communique le résultat du vote du Président.

***Vote / Abstimmung***

Bulletins distribués :	45
Bulletins rentrés :	45
Bulletins blancs ou nuls :	1
Bulletins valables :	44

Est élu Président de la Commission spéciale avec 44 voix, M. Matthieu Canevascini. Félicitations.

M. le Président. Les scrutateurs peuvent commencer à récolter. Pendant que ces bulletins d'élection sont dépouillés, je vous propose qu'on continue avec le point suivant de l'ordre du jour (->point 9)).

***Vote / Abstimmung***

Bulletins distribués :	45
Bulletins rentrés :	45
Bulletins blancs ou nuls :	0
Bulletins valables :	45

Personne n'a obtenu le plein des voix. Je vous remercie beaucoup de vous mettre à disposition et vous félicite chaleureusement. C'est un travail important qui ne sera pas facile, mais ça permettra de combler une lacune dans notre Statut.

Broccard Eric : 42 voix  
 Haymoz Yvette : 40 voix  
 Jaquet Jean-Pierre : 43 voix  
 Gruber Bettina : 40 voix  
 Mettraux Michel : 37 voix  
 Murith Valentine : 41 voix  
 Seydoux Maurice : 41 voix  
 Schöpfer Arnold : 36 voix  
 Thiémond Cécile : 43 voix

## **8. Comptes 2019 de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg**

### **8. Rechnung 2019 der katholischen kirchlichen Körperschaft des Kantons Freiburg**

- a) **Rapport du Conseil exécutif ;**  
 a) **Bericht des Exekutivrates;**

M. le Président. Je donne la parole à M. Telley.

M. Gérald Telley. Merci M. le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est avec plaisir que je peux, au nom du Conseil exécutif, vous présenter les comptes 2019, légèrement positifs, après une année 2018 déficitaire. En effet, ces comptes présentent des produits pour CHF 11'858'526.65, des dépenses pour CHF 11'837'935.83, soit un excédent de produits de CHF 590.82.

À noter que la rétrocession par les paroisses de l'impôt à la source est de CHF 29'000 inférieur au budget. Comme vous avez pu en prendre connaissance dans le rapport du Conseil exécutif et dans les comptes, plusieurs services n'ont pas utilisé pleinement les budgets alloués. De plus, toute comme les années précédentes, les ristournes d'assurances sociales, ont été très nettement supérieures au budget, soit plus de CHF 159'000 pour un budget de CHF 75'000. Cet état de fait aurait dû nous procurer un résultat positif

plus important. Cela n'est pas le cas, car le Conseil exécutif a dû prévoir la couverture de dépenses imprévues, lors de l'établissement du budget 2020, mais qui semblaient inévitables au moment du bouclage des comptes 2019. Finalement la réserve pour couvrir la mise en place d'un système d'archivage ne sera vraisemblablement pas utilisée cette année, car le projet a pris du retard au niveau de l'État de Fribourg, à cause de la pandémie, mais ce n'est que partie remise.

Comme vous avez pu le lire, le Conseil exécutif propose de verser l'excédent de produits de CHF 590.82 en augmentation des fonds propres. M. le Président, je vous redonne la parole.

M. le Président. Merci M. Telley.

**b) Rapport de la Commission de gestion ;**  
**b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;**

M. le Président. Je donne la parole tout de suite au Président de la Commission de gestion, M. Jaquet.

M. Jean-Pierre Jaquet. Monsieur le Président, Messieurs les Vice-présidents, Mme la Déléguée épiscopale et M. le Vicaire et son adjoint, Monsieur le Président du Conseil exécutif et ses membres, Madame la Secrétaire de l'Assemblée, Madame et Monsieur les invités, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, la Commission de gestion s'est réunie le lundi 24 août 2020 dans les locaux de la Corporation.

Vous avez toutes et tous reçu le rapport de notre Commission avec la convocation à cette 86<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la CEC. Par conséquent je ne vais pas le lire.

Les comptes 2019 bouclent avec un excédent de produits de CHF 590.82 pour un total de charges de plus de CHF 11,8 millions. Comme mentionné dans notre rapport, le montant total des charges a continué à augmenter ces 3 dernières années.

Les nombreux mouvements de personnel et cas de maladie ne sont pas rassurant, mais des mesures ont été prises, respectivement sont en cours d'élaboration. D'ailleurs des engagements sont prévus en 2020 (probablement déjà faits) et en 2021 dans différents services.

Le système dual de gestion des emplois pastoraux actuellement en vigueur semble poser quelques problèmes. Je parle du fait que la nomination, la création et la suppression d'emplois pastoraux relèvent de l'Autorité diocésaine alors que le paiement des charges y relatives relèvent de la CEC. En résumé, le payeur n'est pas le décideur. Un tel système ne peut fonctionner que si la collaboration entre les 2 autorités est totale. Or comme le souligne notre rapport, cela ne semble pas toujours être le cas, si on se réfère aux chapitres relatifs au Vicariat épiscopal et au Bischofsvikariat. La problématique est connue de part et d'autre et la volonté d'améliorer les choses est présente. Affaire à suivre.

Cette situation amène également à une autre réflexion. En effet, un besoin de compétences en gestion de ressources humaines se fait de plus en plus sentir afin de mieux gérer le personnel. Si ce besoin se confirme, il se traduira forcément par des charges supplémentaires.

De nouvelles charges sont également à prévoir avec la mise en place d'un système d'archivage en collaboration avec l'État de Fribourg et avec la fusion des 2 caisses.

Le résultat de cet exercice 2019 est pour ainsi dire nul. Mais si on tenait compte des nouvelles réserves que le Conseil exécutif a prévu de créer, le résultat effectif de l'exercice serait de CHF 135'509.82. Cependant, au vu des nouvelles charges qui s'annoncent, notre commission est d'avis qu'il est préférable de créer des réserves, plutôt que de verser le complément de 5 % à la RKZ comme cela était prévu en cas de résultat bénéficiaire suffisant. Ce d'autant plus que la RKZ se satisfait des 95 % versés représentant un montant de CHF 641'250. Ces réserves permettront également d'éviter d'augmenter encore plus les contributions des paroisses tout au moins pour l'exercice 2020, voire 2021.

Les points particuliers faisant l'objet d'un commentaire figurent dans notre rapport. Je n'ajouterais qu'une remarque par rapport à la numérotation des pages figurant entre parenthèses. Il faut ajouter « 1 » au numéro indiqué car le rapport se base sur une version du document des comptes que nous avons reçu et qui comportait 2 fois la page 3. En espérant qu'il ne soit pas trop tard de vous en informer maintenant.

Vous avez pu voir en page 4 de notre rapport un tableau récapitulatif des investissements votés par notre Assemblée et de leur consommation actuelle. Si le Conseil exécutif veut l'intégrer à son rapport ou l'administration de la CEC à son document sur les comptes à l'avenir, je n'y verrais personnellement aucune objection.

Au niveau du projet d'arrêté, aucune remarque à formuler.

La Commission de gestion, à l'unanimité, propose à l'Assemblée :

1. D'entrer en matière et d'accepter les comptes et le bilan 2019 de la CEC tels que présentés
2. D'approuver le projet d'arrêté relatif aux comptes 2019 de la CEC tel que présenté

En conclusion, je remercie les membres du Conseil exécutif et de l'administration pour la qualité des échanges lors de nos séances, la qualité de leur travail et leur implication dans la gestion de la Corporation cantonale. Merci bien évidemment aussi à la Déléguée épiscopale et au Vicaire Jean Glasson. Merci de votre attention.

M. le Président. Merci M. Jaquet. Nous passons au point suivant.

- c) **Entrée en matière ;**
- c) **Eintretensdebatte;**

M. le Président. Vous avez le résumé des comptes aux pages 2 et 3. J'ouvre la discussion au niveau de l'entrée en matière en précisant que ce n'est pas le moment de poser des questions de détail. Ça viendra après. Mais des remarques générales et des questions de principe. Je donne la parole à M. Seydoux.

M. Maurice Seydoux. M. le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, c'est toujours en qualité de représentant des unités pastorales de la Sarine et du Mouvement du Grand Fribourg que je m'adresse à vous. Cela concerne l'entrée en matière, de manière générale, comme le Président nous l'a demandé.

Concernant la présentation de M. Jaquet, Président de la Commission de gestion, pour 2019, avec les quelques informations sur l'augmentation des charges qui ne cessent d'augmenter, sont assez inquiétantes. Nous nous approchons d'ailleurs très près de ces 13 % du frein aux dépenses. Nous pensons franchement que le budget 2021 s'annonce déjà très compliqué. En ce qui concerne les archivages, c'est une bonne alternative pour les paroisses, surtout pour celles qui n'ont pas encore fait le travail d'archivage.

Nous avons encore une question d'ordre général, le groupe demande des informations sur l'effet financier que le déménagement de la Corporation ecclésiastique a engendré sur les dépenses. Est-ce que cela a été bénéfique ? Ou cela est-il encore trop tôt ? Est-ce que la CEC s'est déjà penché sur la question ? Nous n'avons pas trouvé d'information sur ce point, ni dans le rapport du Conseil exécutif, ni dans les comptes. Néanmoins, nous acceptons d'entrer en matière pour valider les comptes et nous proposons à l'Assemblée d'en faire autant.

M. le Président. Merci M. Seydoux. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? Ce n'est pas le cas. Je ne sais pas si le Conseil exécutif veut déjà donner une réponse en ce qui concerne les frais de déménagement ? C'est une question de détail. On peut aussi la reprendre quand on va discuter les dépenses de ce centre de charges. Je prie M. Seydoux de reposer la question dans la discussion de détail.

D'autres questions concernant l'entrée en matière ? Ce n'est pas le cas. Je vous propose d'interrompre la séance maintenant pour le café. Je voulais vous donner le résultat de l'élection, mais les scrutateurs sont encore au travail. Je vous communiquerai le résultat de l'élection des membres de la commission spéciale juste après la pause. Je vous prie d'être de retour à 10h précise à votre place. Je vous rappelle encore une fois, le café est pris au rez-de-chaussée à la cafétéria. Je vous prie de garder le masque jusqu'au moment où vous êtes assis à table et de sortir par le côté droit pour les rouges et le côté gauche pour les bleus. La séance est interrompue pour le moment.

**PAUSE**

- d) **Discussion centre de charges par centre de charges ;**
- d) **Besprechung Kostenstelle nach Kostenstelle;**

M. le Président. Pour commencer je vous donne le résultat de l'élection des membres de la commission spéciale (-> point 7)).

Je commence la discussion de détail. Je vais aller assez vite. Si vous souhaitez prendre la parole, il faut réagir rapidement. On commence à la page 6 et 7.

*Vicariat épiscopal, Service communication : pas de commentaires/keine Bemerkungen.*

*Bischofsvikariat*

M. Arnaud Lainé. Concernant le compte 5220, on a eu le cas actuellement dans notre paroisse où il y a eu un déménagement. A priori, le Vicariat prend en compte CHF 1'000. Comment expliquer une telle

différence ? Ça rejoint peut-être le 5150 où il y a un prêtre qui a été engagé de l'étranger et le déménagement coûte plus cher. Si c'est le cas, est-ce qu'il ne faudrait pas adapter aussi la procédure pour les prêtres qui viennent de l'étranger ?

M. le Président. Merci. Qui peut répondre à cette question ?

Mme Patricia Panchaud. Je ne comprends pas la question. Parce que les frais de déménagement sont pris en charge par la Caisse des ministères. Je ne sais pas de quoi il s'agit. Que voulez-vous dire ?

M. Arnaud Lainé. Il y a quand même une dette de la Caisse des ministères de CHF 1'000.

Mme Patricia Panchaud. Mais on est à la Corporation. Les frais de déménagement ça concerne la Caisse des ministères, ça sera l'Assemblée d'après.

Mme la Déléguée épiscopale Marianne Pohl-Henzen. Je peux peut-être seulement dire que c'est une justification pas facile. Cela ne concernait pas un prêtre venu de l'étranger. Mon prédécesseur, le Vicaire épiscopal, a promis à ce prêtre de payer le déménagement. Sinon il ne voulait même pas partir ou changer. C'était peut-être une erreur, mais quelqu'un doit assumer. C'est la somme qui a été promise à ce prêtre. Ça a été payé à un certain moment. Nous n'avons pas de caisse noire où nous pouvons nous servir. C'est une promesse qui a été faite trop vite.

M. le Président. Merci pour cette question. On voit qu'il y a quelques lacunes. Avec une seule caisse ça serait mieux. Alors le ce chapitre est clos.

*Pastorale Générale Institutions, Formules jeunes, Jugendseelsorge, JUBLA – RAST Freiburg, Pastorale de la famille, Pastorale de la santé, Aumôneries Hôpitaux, Aumôneries EMS, COEPS – Responsables, COEPS – Catéchistes, Behindertenseelsorge, Formation, Ausbildungsbeiträge, Lieux de pèlerinage, Aumôneries de l'Université, Service Solidarité et Diaconie, Service de la Formation, Bildung und Begleitung, Service Catéchèse et Catéchuménat, Documentation, Katechese, Tâches diocésaines et supra-diocésaines : pas de commentaires/ keine Bemerkungen.*

*Organes et administration*

M. le Président. La question a été posée tout à l'heure par M. Seydoux. Est-ce qu'on peut donner une réponse maintenant concernant les frais de déménagement ?

M. Gérald Telley. Volontiers, M. le Président. Je n'ai pas de statistique actuellement qui a été faite. Comme je n'étais pas là dans la période précédente, je vais simplement demander à notre administration de reprendre les charges de location concernant les exercices précédents pour les comparer avec l'exercice actuel. Ce qu'on peut mesurer aujourd'hui c'est une meilleure efficacité, vu la proximité des deux Vicariats. On en a plus un à Villars-sur-Glâne et l'autre à Burgbühl, mais les deux à Pérolles. Et c'est aussi la proximité avec l'administration. Par rapport à la réponse de Mme Panchaud, il semblerait que les charges de loyer soient identiques, mais je vais quand même le vérifier de façon plus approfondie. Merci.

M. Maurice Seydoux. En fait, ce n'était pas simplement sur les loyers. Quand on parle d'efficacité, comme l'a dit tout à l'heure, M. Telley, effectivement si on veut être plus efficace, ça doit coûter meilleur marché. Pas seulement sur le coût des loyers, mais en matière de personnel aussi, est-ce qu'on a plus ou moins de personnel ? Ce genre d'informations auxquelles on n'a pas accès. Si je regarde le budget ou plutôt les comptes 2018 qui se terminaient avec CHF 493'000, on n'avait pas encore déménagé. Aujourd'hui, dans les comptes 2019, on est à CHF 574'000, soit env. CHF 100'000 de plus. Est-ce que le problème vient de là, je ne sais pas. Je pense qu'il faut qu'on regarde si vraiment ce déménagement, cette réunification de tous les services, a été bénéfique pour nous. Merci.

M. Michel Mettraux. M. le Président, chers collègues, il est aussi important, quand on parle de résultats d'un exercice, de remarquer que certains exercices se sont retrouvés bénéficiaires tout simplement par manque de main d'œuvre, en raison de cas maladie ou d'autre nature. Les tâches n'ont pas été réalisées. Quand on réalise les tâches de manière plus complète, on arrive à des coûts effectifs plus proches du budget. On n'a pas des économies surprises par rapport au budget. Ce différentiel diminue quand on est en mesure de réaliser l'ensemble du travail qui est souhaité.

M. le Président. Merci bien. C'est difficile, de donner des informations précises au pied levé. Je propose qu'en vue du budget 2021, on essaye de nous donner des informations plus précises, au mois de décembre.

*Mission italienne, Mission espagnole, Mission portugaise, Missions diverses, Institutions et Organismes, Produits autres, Produits facturation : pas de commentaires/ keine Bemerkungen.*

Pages 41 à 44, les charges par thème : pas de commentaires / keine Bemerkungen.

Pages 45 à 47, le bilan : pas de commentaires / keine Bemerkungen.

Nous avons terminé la discussion de détail.

- e) **Projet d'arrêté du Conseil exécutif ;**
- e) **Beschlussentwurf des Exekutivrates;**

M. le Président. Vous trouvez le projet d'arrêté à la dernière page du rapport du Conseil exécutif. Un membre du Conseil veut encore dire quelque chose sur ce projet d'arrêté ? Non.

- f) **Discussion ;**
- f) **Diskussion;**

M. le Président. La discussion est ouverte sur le projet d'arrêté concernant les comptes de la Corporation 2019. Elle n'est pas demandée. Nous procédons à l'approbation de cet arrêté article par article.

Alors, l'article 1 concernant le résultat des comptes 2019. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée, elle est close. L'article 2 qui concerne l'affectation de l'excédent de produits. Un montant énorme, la discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée, elle est close. L'article 3, les considérants. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Nous venons au vote finale des comptes et l'adoption de l'arrêté.

- g) **Approbation du projet d'arrêté**
- g) **Genehmigung des Beschlussentwurfes**

M. le Président. Celles et ceux qui sont d'accord d'accepter ce projet d'arrêté relatif aux comptes de la CEC pour l'année 2019, sont priés de le manifester en levant la main. Merci bien. Contre-épreuves ? Abstentions ?

#### ***Vote / Abstimmung***

Vous avez accepté ce projet d'arrêté par toutes les voix des 45 délégués présents. C'est un très bon signe de confiance. Merci.

## **9. Un Service pastoral se présente : Service de la Formation et Bildung und Begleitung**

### **9. Eine Fachstelle stellt sich vor: Service de la Formation, sowie Bildung und Begleitung**

M. le Président. Comme les deux responsables du Service de la Formation et Bildung und Begleitung ne sont pas encore là, je donne la parole dans les divers au Président du Conseil exécutif pour les Divers (- >point 10)).

*M. Claudien Chevrolet, Responsable du Service formation présente son service (présentation en annexe).*

M. le Président. Est-ce que quelqu'un a une question à M. Chevrolet qui peut être utile à tout le monde ?

M. Martin Hüging. Claudien, tu as dit pour la formation « Emmaüs », destinée aux baptisés, envoyés en mission et pressentis pour devenir catéchiste professionnel ou auxiliaire. Donc il y a des conditions pour y être accepté ?

M. Claudien Chevrolet. Oui, absolument. Ces deux parcours ont ceci de différent que le parcours Galilée est un parcours largement ouvert, vraiment chacun, tous les baptisés qui souhaitent mieux connaître leur foi, peuvent le suivre. Par contre, la formation « Emmaüs » a ceci de spécifique, qu'elle est destinée vraiment à des personnes qui seront envoyées en mission ecclésiale. Ça veut dire que cette formation n'est pas ouverte à tous. Les candidats sont présentés par les équipes pastorales en général ou les services pastoraux, mais nous rencontrons les candidats. Il y a un discernement qui se fait, aussi avec le Vicaire épiscopal bien sûr. C'est lui qui a le dernier mot pour l'envoi en mission puisque derrière, au terme de la formation, il y aura un engagement, avec, si tout se passe bien, une mission canonique donnée par le Vicaire épiscopal. C'est pour cette raison qu'il y a un discernement qui est fait. Normalement la plupart des gens sont accueillis dans cette formation, mais ils y arrivent sur envoi. Est-ce que j'ai répondu à la question ?



M. Martin Hüging. Je me pose juste quand même la question, bon sur envoi, est-ce que si on dit qu'ils sont envoyés et qu'ils seront engagés professionnellement, est-ce qu'il faut déjà avoir la place avant ou comment ça se passe ?

M. Claudien Chevrolet. Ils ne sont pas engagés par le Vicariat épiscopal. Ce ne sont pas des agents pastoraux, dont le Vicaire épiscopal est l'employeur. Ils sont engagés par les unités pastorales. C'est un engagement local, mais qui nécessite quand même une mission canonique. C'est pour ça que la proposition de ces candidats vient du terrain, c'est eux qui connaissent leurs besoins, c'est eux qui connaissent leurs disponibilités budgétaires et ça fait partie des critères de discernement. Il y a évidemment tous les critères personnels, ecclésiaux, relationnels, de collaboration en équipe, mais il y a aussi ces critères-là matériels, concrets. Parce que on n'envoie pas quelqu'un en formation si on ne peut pas l'engager au terme de la formation. Une petite réserve c'est qu'évidemment ce temps de formation garde une dimension de discernement et si tout à coup on devait se rendre compte que pendant la formation il y a que quelque chose ne se passe pas bien, le Vicaire épiscopal garde la possibilité de réagir ou de ne pas donner la mission canonique.

Et puis, certaines personnes qui avaient fait le parcours Galilée et qui souhaitaient encore approfondir, il y en a pas mal qui l'ont demandé, ont souhaité pouvoir vivre une partie de ce parcours comme auditeur libre, ce que nous avons accepté au cas par cas en fonction des demandes, mais ça ne concerne que le tronc commun, la première année de formation. Elle est suivie par un semestre de spécialisation, en vue de la mission envisagée pour la personne. Et dans ce tronc commun, donc durant cette première année, il y a quelques personnes qui suivent comme auditeurs libres.

M. le Président. Merci pour ce complément. Mme Murith.

Mme Valentine Murith. Tout d'abord, merci beaucoup, parce que effectivement comme Walter Buchs l'a dit c'était passionnant et on apprend plein de choses. Moi j'avais deux choses, le Vicaire épiscopal sait ce que je vais dire, une première très positive.

L'année dernière j'ai pris le temps de faire quatre propositions de votre petit carnet et je dois dire à tout le monde, c'est passionnant, vraiment ! Vos propositions sont très bien et pour nous qui sommes dans les conseils de paroisse, on est toujours censés être des païens qui servons à signer des factures, et bien non, on est aussi des croyants et on a aussi un avis pastoral. C'était vraiment très bien et je voulais le dire, car j'ai beaucoup apprécié. Je me suis réinscrite cette année, mais beaucoup de choses sont tombées à l'eau.

Par contre dans vos formations passionnantes que vous montrez, sur le terrain il y a un truc qui manque fondamentalement aux agents pastoraux laïcs et même aux prêtres dans l'exercice. C'est des notions d'administration et de comptabilité. Ça fait quand même longtemps que je suis dans le job. Les agents pastoraux ne savent pas ce que c'est qu'une proposition de comptabilité simple, genre on aura 32 premières communions, donc il faudra 32 croix. C'est un truc qu'ils n'arrivent pas à faire. C'est très, très compliqué ensuite pour les conseils de gestion de faire des budgets qui sont aléatoires, parce que tout à coup « ah oui, mais on en a oublié 5, parce que voilà... ». La formation, alors on ne va pas avoir des experts comptables dans les agents pastoraux et je sais bien que leur première mission c'est de transmettre la foi et la parole. Je suis tout à fait d'accord avec ça. Mais un minimum de connaissance, savoir écrire un courrier, savoir utiliser du vocabulaire, des formules, parler en écrit et puis savoir faire un minimum de budget. Et ça, dans aucune des formations, j'ai téléphoné lors de ma première législature, j'ai appelé toutes ces écoles en demandant leur programme. A nulle part il y a un module administration/comptabilité. Ne serait-ce qu'une fois un weekend, un samedi après-midi. Il n'y a pas ! Et je pense que vraiment aujourd'hui, avec tout ce qu'on nous demande à nous, qui sommes quasi des bénévoles, et tout ce qu'on doit apprendre sur le tas, M. Mayor l'a dit tout à l'heure, la Corporation offre, va nous proposer des formations, pour mieux gérer. Eux non, rien. Après ils font des demandes pour des soutiens comptables, des soutiens informatiques et même des soutiens de secrétariat. Après un moment ça fait beaucoup. Voilà, c'était ma remarque, merci.

M. Claudien Chevrolet. Merci, Mme, pour la remarque positive, je suis content. Je vous remercie de vous être donnée la peine de découvrir ce qu'on propose et l'invitation est faite à tous. Et pour la deuxième remarque, merci pour ce point d'attention. Du point de vue du Vicariat, je pense que les choses se développent avec la Corporation ecclésiastique. Peut-être à « Emmaüs » pour les futurs catéchistes professionnels qui peuvent être coordinateurs de la catéchèse par exemple et qui ont des budgets à gérer. Peut-être que ça serait envisageable pour la prochaine édition. On discutera de ça avec le Vicaire épiscopal. Et pour ce qui est de la formation FAP, donc au CCFRE, alors là je pourrais poser la question au Conseil romand de la formation éventuellement. De quid peut-être vous avez déjà sollicité Philippe Hugo, mais on peut poser la question. Merci pour le point d'attention.

M. Patrick Mayor. Merci, Claudien, pour la présentation. Juste deux informations. Durant la FAP, il y a une journée de formation sur la comptabilité. Ce n'est pas grand-chose. Je le sais parce que c'est moi qui la donne. Une question au sujet des accompagnements pour les agents pastoraux qui arrivent dans le Canton, je pense que là il y aurait une réflexion à se faire pour les accompagner, aussi sur ce problème relationnel, de gestion avec l'UP, comment ça se passe, quels sont les règles ? Parce que souvent on rentre dans une équipe et on utilise des anciennes règles que toute l'équipe utilisait. Ça pourrait être un bon élément si vous les suivez pendant 3 ans.

M. le Président. Merci pour ce complément.

M. André Essono. J'aimerais juste féliciter Monsieur pour cette formation parce que je fais partie de cette formation Galilée. Je trouve qu'ils font un travail remarquable. Durant cette formation, comme il l'a dit, j'ai appris beaucoup de choses. Il y a eu des intervenants extérieurs qui ont beaucoup apporté. Je peux que vous féliciter et encourager, demander à toutes les personnes de vous encourager pour le travail remarquable que vous faites et pour le discernement aussi. Dans le discernement, il y a un travail qui s'effectue de façon professionnelle. On sent la foi de toutes ces personnes. Je vous ai eu, on a discuté. Et vraiment, elles sont calmes et à l'écoute. Ils donnent la possibilité à toutes les personnes qui veulent faire cette formation d'aller de l'avant. J'ai appris beaucoup de choses et je ne peux que vous remercier. Merci.

M. le Président. Merci bien pour ce soutien. Ich freue mich, dass wir jetzt auch auf die deutschsprachige Fachstelle übergehen dürfen. Fachstelle Bildung und Begleitung. Der Name ist schon ein Programm. Ich möchte dem Verantwortlichen, Herrn Fries, herzlich danken. Als ich ihn angerufen habe, hat er sofort spontan zugesagt. Und das mit dem französischsprachigen Kollegen absprechen wird. Ich darf ihm, ohne weitere Zeit zu verlieren, das Wort geben. Dankeschön.

*M. Thomas Fries, Responsable du Service « Bildung und Begleitung » présente son service (présentation en annexe).*

M. le Président. Herzlichen Dank, Herr Fries. Vielen Dank für die übersichtliche Vorstellung des eindrücklichen Programms. Hat jemand an Herrn Fries eine Frage? Er steht natürlich sicher auch individuell zur Verfügung. Ich habe viel gelernt. Ich persönlich und meine Frau nutzen regelmässig das eine oder das andere Angebot, aber über alles waren wir noch nicht informiert. Es wird keine Frage gestellt.

Je remercie encore une fois M. Fries, M. Chevrolet de leur disponibilité et de la présentation. J'espère que les délégués sont mieux informés maintenant et qu'ils comprendront mieux les chiffres quand ils vont la prochaine fois décider le budget de l'année prochaine. Encore une fois un très grand merci et bon vent pour le programme de l'année prochaine.

## 10. Divers 10. Verschiedenes

M. Patrick Mayor. Mesdames et Messieurs, M. le Président, je voulais profiter, au nom du Conseil exécutif, vu qu'il y a très longtemps qu'on ne s'est pas revu, de vous donner deux-trois informations sur les affaires courantes. Comme ça vous rentrerez à la maison aujourd'hui avec des informations supplémentaires sur la vie de notre Corporation.

### **Site internet et nouveau logo**

Nous travaillons avec notre consultant pour la mise en place du nouveau site internet et de la nouvelle identité visuelle pour la fin de l'année. Nous devrions pouvoir vous en faire une présentation à notre prochaine assemblée.

### **Relations avec les UP et les paroisses**

Au cours de cette année un peu particulière, le Conseil exécutif a été appelé à l'aide pour régler des problèmes de fonctionnement dans certains conseils de paroisse.

Le Conseil exécutif a délégué la délicate mission aux responsables des paroisses francophones et germanophones d'analyser les problèmes de fonctionnement, de proposer des mesures correctives et d'accompagner les conseils si cela était nécessaire. Les problèmes récurrents rencontrés sont souvent les mêmes.

- a. Manque flagrant dans le devoir de l'information et de la communication au sein du conseil
- b. Rétention d'information des personnes responsables
- c. Manque parfois d'objectivité dans l'analyse de certains dossiers
- d. Méconnaissance des droits et surtout des devoirs des responsables des paroisses.

Dans la plupart des cas, les mesures proposées ont porté immédiatement leurs fruits. Pour d'autres, cela a nécessité un plus de temps au responsable pour faire passer le message.

Si tout n'est pas résolu aujourd'hui et si votre Conseil est conscient qu'il y aura encore d'autres cas à régler, nous voulons anticiper ces problèmes et proposer plus régulièrement aux responsables des paroisses des séances d'information, sur des thèmes spécifiques à l'organisation et à la gestion des paroisses. Le Conseil exécutif est aussi soucieux de la problématique que rencontrent les paroisses à renouveler leurs autorités. Les personnes en place se fatiguent et le dévouement a ses limites.

À la demande des Vicariats, le Conseil exécutif est également intervenu dans le cadre de la gestion de certaines UP de notre Canton. Là également, le problème majeur rencontré est la méconnaissance des règles établies dans le cadre du fonctionnement d'une Unité pastorale et le manque de dialogue entre l'équipe pastorale et les délégués des conseils de paroisses qui siègent au Conseil de gestion, et ensuite de la capacité des délégués des paroisses à faire remonter les informations au niveau de leur conseil respectif.

La grandeur des UP, tant en nombre de paroisses que du nombre de paroissiens et de l'impossibilité au curé de modérateur de pouvoir répondre à toutes les sollicitations, faute de temps disponible ou de compétences en matière de RH ou de manager, ne sont pas des éléments qui favorisent la bonne marche des UP. C'est un état de fait que l'on ne peut nier.

À ce jour, mis à part une grande UP qui cherche encore ses marques, l'engagement du Conseil exécutif n'a pas été vain et cela est très réjouissant.

À l'instar de ce que nous faisons avec les paroisses et en collaboration avec les Vicariats, nous voulons également anticiper ces problèmes et nous proposerons plus régulièrement aux responsables des conseils de gestion, des séances d'information sur des thèmes spécifiques à l'organisation et à la gestion des unités pastorales.

Deux mots encore pour vous dire que le Conseil exécutif ne s'est pas engagé que pour résoudre des problèmes. Il participe avec beaucoup de joie et d'enthousiasme à la création de nouvelles UP et de fusions de paroisses.

Nous avons encore du pain sur la planche. Mais nous œuvrons avec plaisir, car nous sentons que notre travail répond à la demande et que les gens témoignent de leur satisfaction.

### **Notre service juridique est utilisé par les paroisses**

Madame Marina Achermann est engagée comme juriste dans notre administration depuis plus de deux ans. Elle est à la disposition des paroisses et les paroisses utilisent ses services pour par exemple :

- Sorties d'Église : cas difficiles, pas réglés dans les documents, non baptisés et paiement des impôts, etc.
- Assemblées paroissiales : ordre du jour, convocation, droit de vote, bulletin secret etc.
- Protection des données : copie des comptes etc.
- Conseil paroissial : signatures, nombre, séances
- Élection complémentaire : règles
- Fusion : convention, ordre du jour convocation, processus
- Droit du travail
- Convention – association : les différences, droits, exemples

Vous pouvez la contacter si vous avez des questions.

### **Registres paroissiaux**

Le registre pastoral est en cours d'implémentation. 105 paroisses sur 115 ont nommé un préposé. Nous débutons un travail important de formation avec les paroisses qui ont actuellement à disposition le registre des membres et le registre pastoral. Dans le courant de l'été 2021, les paroisses recevront via cette plateforme les données fiscales. C'est très important de vous y mettre. Merci de transmettre aux paroisses, dont vous êtes les délégués, que ces prochains mois elles doivent tout mettre en œuvre pour utiliser cette plateforme. Les règlements ont été approuvés, les documents ont été envoyés. Maintenant, on est en train aussi de tester quelles sont les paroisses qui utilisent le système, quelles sont les paroisses qui ne l'utilisent pas, pour pouvoir continuer encore la formation. Mais gentiment, l'État ne transmettra plus les données de manière papier quand la plateforme sera en place. Il ne faudra par conséquent pas tout à coup être surpris.

### **Demandes d'autorisation de financement**

Nous traitons régulièrement les demandes d'autorisation de financement, au sein du Conseil exécutif, pour les investissements des paroisses et nous remarquons que pour beaucoup, nos règlements ne sont pas clairs,

alors qu'à nous ils nous semblent limpides. Nous allons faire une campagne d'information aux paroisses via un courrier d'ici à la fin de l'année.

### **Assermentations**

Nous avons mis en place un nouveau système pour les assermentations. Une fois par mois, une séance commune d'assermentation a lieu à la Chapelle des Sœurs de St-Paul. Je suis accompagné de notre Vicaire épiscopal ou de la Déléguée épiscopale en fonction de la provenance des assermentés. Depuis le début de l'année nous avons assermenté plus de 30 personnes. Il y a de la vie dans ces conseils de paroisse, il y a des démissions et des assermentations.

### **Formation**

Malgré la situation du COVID, aura lieu dans ses locaux, au mois de novembre, une formation pour les conseils de gestion. Important de pouvoir mettre sur la table des expériences et de pouvoir redonner à tout le monde des explications sur qui fait quoi, quels sont les compétences des uns et des autres, pour pouvoir avoir une gestion de ces conseils « reibungslos ».

Pour terminer, un grand merci à tout le team de l'administration, spécialement à nos secrétaires Nathalie et Beatrice pour l'organisation, avec l'aide de notre Président, de notre assemblée dans ces locaux. C'est vrai que c'est plus aéré. J'aimerais bien avoir à Pérolles 38 un auditoire comme celui-ci. Ça a été un grand travail, mais qui a été récompensé par des débats intéressants et la possibilité de se rencontrer.

M. le Président. Merci beaucoup à M. Mayor pour ces informations. Vous voyez, il y a beaucoup de choses qui sont en train de se faire et de se régler. Merci au Conseil exécutif qui est au front pour vous soutenir. Et n'hésitez pas à contacter les personnes de l'administration.

J'enchaîne tout de suite sur ce que M. Mayor vient de dire. A la fin de cette assemblée, j'aimerais moi-même aussi exprimer mes remerciements pour l'organisation de cette assemblée. Pas mal de travail supplémentaire était nécessaire. Comme M. Mayor l'a dit, ce travail a été effectué principalement par notre administration, à savoir la Secrétaire de l'Assemblée, mais surtout par le secrétariat, Mmes Nathalie Lehmann, Nicole Python et Béatrice Duvoisin. Dans la technique il y avait M. Hans Rahm et M. Dominique Golliard. M. Golliard qui est avec nous toute la matinée pour assurer le bon fonctionnement de la technique. J'étais vraiment très heureux qu'ils se soient engagés à fonds pour vous offrir des conditions acceptables, malgré toutes les restrictions pour tenir cette assemblée. Et je vous prie d'applaudir tout ce personnel.

Je suppose que nous aurons encore besoin d'eux et elles pour notre prochaine assemblée qui, je le rappelle, aura lieu le 12 décembre. Il n'est pas sûr que nous puissions tenir cette assemblée dans cette salle, car l'École d'ingénieur ne veut apparemment plus louer de salle pour les manifestations externes. On verra par conséquent, si une exception pourra être faite ou si nous devons trouver un autre endroit. Je ne pense pas que nous puissions retourner à Pérolles 38 au mois de décembre.

Encore une petite information : Vous avez reçu dans votre documentation le rapport d'activité de la Commission de surveillances des bénéfices curiaux. C'était à titre d'information. Suivant la convention qui existe entre l'autorité diocésaine et la Corporation cantonale, cette commission doit donner chaque année un rapport à l'autorité diocésaine et au Conseil exécutif. Pour nous, nous n'avons pas à nous prononcer sur ce rapport d'activité. C'est une question d'information.

Est-ce que les personnes pour le point 9) sont arrivées ? Je vous dis peut-être avant qu'elles arrivent le pourquoi de ce point de l'ordre du jour. J'essaierai dorénavant de faire présenter à chaque assemblée un service pastoral, en allemand et en français. Je pense que c'est utile que les délégués connaissent un peu mieux l'activité concrète de ces services. Les délégués approuvent le budget, nous venons d'approuver les comptes des différents services, sans bien connaître ce qui est là derrière. J'aimerais contribuer à combler un peu ces lacunes, pour que nous soyons un peu mieux informés de ce qui se passe. J'ai eu cette idée, mais je dois dire, peut-être aussi à l'intention de notre hôte, Mme Nobs, que j'ai volé l'idée au synode réformé. Le synode réformé le fait et je trouve que c'est une bonne chose. On peut aussi faire la même chose.

Aujourd'hui, vous l'avez vu sur l'ordre du jour, c'est le service de Formation et le pendant alémanique « Bildung und Begleitung » qui sont censés se présenter. Les deux responsables m'ont confirmé leur présence encore avant-hier. Je leur ai dit que ça sera le cas vers 11h, mais on a un peu d'avance.

Je pose la question si sous les divers quelqu'un veut encore se prononcer ?

Oui, Mme la Déléguée épiscopale, je vous en prie.

Mme la Déléguée épiscopale Marianne Pohl-Henzen. M. le Président, sehr geehrter Herr Präsident, werte Damen und Herren, ich möchte kurz darauf verweisen, dass sie draussen ein Dokument « Rapport annuel »

finden. Es gab dieses Dokument auch auf Deutsch. Es wurde den Pfarreien, allen Pfarreiräten und Seelsorgern zugestellt. En fait dans ce rapport annuel, l'idée était exactement de présenter les services à tout le monde. Pas qu'on dise toujours, il y a cette tête-là à Fribourg qui est trop grande et on ne voit pas ce qu'ils font et on doit payer beaucoup. Avec ce rapport vous voyez ce qui est fait à Pérolles 38 et les différents services. Je tenais quand même à préciser cela.

Im Namen auch vom Bischofsvikar Jean Glasson möchte ich auch noch ein Wort des Dankes an Sie richten. Erstens möchte ich Walter Buchs danken für die exzellente Leitung dieser Versammlung. Dann möchte ich dem Exekutivrat für die Zusammenarbeit danken, die wir ständig haben. Auch wenn die finanziellen und administrativen Interessen nicht immer ganz übereinstimmen mit den pastoralen Interessen, aber wir arbeiten zusammen und wir möchten miteinander weiterarbeiten. Wir werden noch einige grosse Aufgaben haben, wie z.B. die ganze Personalverwaltung, die wir vielleicht zusammen anpacken können. Wobei wir natürlich immer die Grenzen beachten müssen zwischen der pastoralen Seite und der administrativen, finanziellen Seite. Dann möchte ich danken der ganzen Verwaltung der kkK, die für die Bischofsvikariate, für den Bischofsvikar, für mich sehr angenehm ist, Patricia, Dominique, Marina, Nathalie, Béatrice und Hans. Um darauf zurückzukommen, was vorher gesagt wurde, wegen dem Umzug nach Pérolles 38. Es ist wirklich eine ganz andere Situation als vorher, als wir Deutschsprachigen im Bildungszentrum Burgbühl in St. Antoni waren, sehr weit weg entfernt, und wir die Administration der kkK meistens einen ganzen Monat oder noch länger nie sahen. Also für uns zumindest ist es ein grosser Vorteil. Dann möchte ich Ihnen allen danken, den Delegierten der Versammlung der kkK, dass Sie bereit sind, die Strukturen zu erleichtern, zu verändern, dass wir die Kassen zusammenführen können und dass wir hoffentlich auch die Versammlung zusammenführen können. Last but not least, danke ich jetzt schon den Verantwortlichen der Fachstellen Bildung und Begleitung, im Namen der beiden Bischofsvikariate, für Ihre Vorstellung, die Sie jetzt gleich haben werden.

M. le Président. Merci beaucoup à Mme la Déléguée épiscopale pour ces paroles. Maintenant nous pouvons procéder au point 9) de l'ordre du jour. Ils sont là les deux représentants. Je les laisse s'installer (-> point 9)).

M. le Président. Mesdames et Messieurs, nous avons absous le programme de cette matinée, presque à temps. Nous avons déjà traité les divers, mais je pose encore une fois la question, si quelqu'un veut s'exprimer ?

M. Maurice Seydoux. M. le Président, chers collègues, j'aimerais juste dans les divers enlever un doute qui aurait pu s'installer dans l'esprit de l'un ou l'une ou l'autre des personnes présentes. Dans la question du groupe Sarine il n'est pas question de remettre en cause le choix pour le déménagement de la Corporation. Nous trouvons que la réunification et la collaboration sont une excellente chose. Et même si cela coûte un peu plus cher aujourd'hui, c'est comme ça. Mais nous aimerions juste connaître quels sont les grandes différences dues au déménagement. Je vous remercie.

M. le Président. Merci, M. Seydoux. Je crois qu'on a convenu avant lors de la présentation du budget, on aura des informations complémentaires. D'autres questions sous les divers ? Ce n'est pas le cas. Je prends alors congé des délégués qui représentent les pastoraux, les Mouvements et l'Évêché. Et je prie les délégués des paroisses, les membres du Conseil exécutif et aussi des Vicariats, d'être prêts à 11h35 pour l'Assemblée de la CMP. Encore une fois un très grand merci et bon vent pour cet automne. Je lève la séance.

Fin de la séance à 11.22 heures.

Ende der Sitzung, um 11.22 Uhr.

Le Président / Der Präsident:

La Secrétaire / Die Sekretärin:

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat / Die Mitarbeiterin des Sekretariats: Béatrice Duvoisin

*Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am 12.12.2020*